



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



Compte-rendu de la conférence

**Les défis de la gouvernance en Chine et
leurs impacts internationaux**

25-26 septembre 2004

Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Centre d'études internationales et mondialisation (CEIM)

Centre d'étude des politiques étrangères et de sécurité (CEPES)

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Rapporteurs :
Christine Kirjan
Manuel Litalien
Mathieu St-Laurent

Professeurs responsables de l'événement :
Dr André Laliberté (UQAM) et Dr Marc Lanteigne (McGill).

**Les défis de la gouvernance en Chine et leurs impacts internationaux/
The International Impact of China's Challenges to Governance**

Université du Québec à Montréal

Programme du colloque/Conference program

Vendredi/Friday 24 septembre

19 : 00 *Réception, Salon des professeurs* (Pavillon Hubert-Aquin, A-R415)

Samedi/Saturday 25 septembre

8 : 00-8 : 45 *Petit déjeuner/Breakfast* (Pavillon Athanase-David, DR-200)

8 : 45-9 : 00 *Mots de bienvenue/Welcoming remarks*

Alexandre MacLeod, CEPES

9 : 00-9 : 15 *Mots d'introduction/Introductory Remarks*

André Laliberté, Université du Québec à Montréal

Marc Lanteigne, McGill University

9 : 15-10 : 45 *Panel 1*

**L'accession aux institutions internationales : Vers un état de droit ?/
China and international institutions : towards the rule of law?**

Présidence/Chair : Fred Bild, Université de Montréal

Charles Burton, Brock University, "The Role of the Chinese Communist Party in the Governance of Post-Socialist China"

Jean-Pierre Cabestan, Centre National de la Recherche Scientifique /Paris 1 « La réforme légale en Chine et son impact international. »

Helène Piquet, Université du Québec à Montréal « Les transferts de droit en Chine, ou la concurrence des modèles juridiques. »

10 : 45-11 : 00 *Pause café/Coffee break*

11 : 00-12 : 30 *Panel 2*

**La croissance : répercussions sur l'économie et l'environnement/ Growth :
its effects on the world economy and the global commons**

Présidence/Chair : James Mitchell, Affaires extérieures
Canada/External Affairs Canada

Christian Constantin, University of British Columbia « Sécurité
énergétique et formulation de la politique étrangère de la RPC. »

Derek Baas et Mark Worrall, Exportation et développement Canada/Export Development Canada, “China’s commercial strategy.”

12 : 30-2 : 00 *Déjeuner/Breakfast*

2 : 00-3 : 30 *Panel 3*

Vers un ordre régional sinocentrique/Towards a China-centered regional order

Présidence/Chair: Christopher Thompson, Concordia University

Gérard Hervouet, Université de Laval « La Chine et la sécurité régionale.»

Marc Lanteigne, McGill University, “Discovered Check: China's Institutional Confidence within the Asean-Plus-Three.”

Diana Lary, University of British Columbia, “Cheng Ch'eng-kung/Zheng Chenggong : uses and abuses of historical figures for competing nationalist agendas.”

3 : 30-3 : 45 *Pause café/Coffee break*

3 : 45-5 : 15 *Panel 4*

Sécurité humaine et transformations sociales/ Human security and social change

Présidence : Jules Nadeau, Consultant en affaires asiatiques

Jiang Wenran, University of Alberta, “Reform or Rebellion: The Agrarian Crisis in China”

Evelyne Micollier, Université de Marseille, « Le qigong chinois: enjeux économiques et transnationalisation des pratiques. »

Wang Jianyan, Université du Québec à Montréal, “eGovernment and its challenges.”

7 : 00- 8 : 00 *Banquet aux Délices de Sichuan (1735 Saint-Denis)*

Dimanche/Sunday 26 septembre

8 : 00-8 : 30 *Petit déjeuner/Breakfast (Pavillon Athanase-David, DR-200)*

8 : 30-10 : 00 *Panel 5*

La société civile/ Civil Society

Présidence/Chair : Claude-Yves Charron, Université du Québec à Montréal

Janet Lai, Agence canadienne de développement international/
Canadian International Development Agency, “CIDA in China.”

André Laliberté, Université du Québec à Montréal, « La sécurité sociale dans les campagnes et les ONGs transnationales. »

Jonathan Schwartz, State University of New York-New Paltz “Shifting power relations: State-NGO relations in China.”

10 : 00-10 : 15 *Pause café/Coffee break*

10 : 15-11 :45 *Panel 6*

Les frontières de la « Grande Chine »/ The boundaries of Greater China

Présidence/Chair : Kimberley Manning, Concordia University

Marilou Grégoire-Blais, Université du Québec à Montréal, « Identité nationale chez le peuple ouïgour. »

Susan Henders, York University, “Hong Kong self-rule.”

Richard Leduc, Bureau du Conseil privé/ Private Council Office, « Les relations Chine-Taiwan. »

11: 45 *Conclusion*

Objectifs du colloque :

Ce colloque s'est proposé d'évaluer l'impact sur le système international des transformations domestiques de la Chine. Jusqu'à présent, la plupart des analystes examinant les rapports entre ce pays et la communauté internationale se sont intéressés aux processus d'« apprentissage » de la Chine dans ses efforts pour joindre les institutions internationales. (Lampton ; Pearson ; Johnston et Evans). Le colloque va plus loin en examinant, cette fois, l'impact sur la communauté internationale de ce que David Zweig appelle l'« internationalisation » de la Chine.

L'accession aux institutions internationales : Vers un état de droit ?

La Chine se dirige-t-elle vers un État de droit ? L'accession aux institutions internationales va-t-elle pousser la Chine dans cette direction ? La réponse à ces questions se situe, en partie, dans l'étude du rôle du Parti communiste dans la Chine post-socialiste et de celle de la réforme légale en Chine.

Le rôle du Parti communiste chinois dans la gouvernance de la Chine post-socialiste

La montée de la Chine est aujourd'hui une source de fascination et d'admiration pour les pays en développement. Quelle est la part du Parti communiste chinois (PCC) dans les succès économiques de la Chine ? Quelle est la relation entre le politique et les succès économiques ?

Les succès économiques en Chine n'ont pas engendré les développements tant annoncés vers la démocratisation et la liberté de parole. En effet, il n'y a aucune raison empirique de croire que la croissance économique mène présentement la Chine à la démocratisation. Le programme du PCC ne répond toujours pas aux nombreux critères d'une société démocratique suivants :

- Prédominance d'un système de droit ;
- Égalité des citoyens devant la loi et aucune liberté individuelle ;
- Les libertés individuelles et collectives, incluant le droit de former et de joindre un parti politique ou une association, en conformité avec la constitution ;
- L'égalité des chances pour tous ;
- Le droit inaliénable pour les individus de participer librement à un processus démocratique en élisant périodiquement leurs chefs ;
- Adhérence au principe de séparation des pouvoirs, assurant l'indépendance du judiciaire et des parlements.

Cependant, malgré que la Chine n'ait pas atteint les pré-conditions libérales démocratiques, que l'idéologie légitimant le pouvoir du PCC demeure celle de l'ultime réalisation du communisme, que le Parti ne supporte pas la transparence dans les affaires politiques et économiques par la censure imposée par le Ministère de la propagande, le succès économique demeure retentissant.

On peut identifier deux rôles importants qu'a joués le Parti dans le succès économique chinois. D'abord, le PCC assure l'implication pratique des membres, en les encourageant à dédier leur vie « à un long processus historique » menant dans plus de cent ans à la réalisation du communisme.

D'une plus grande importance, le PCC a comme fonction d'inspirer « le patriotisme, l'esprit communautaire » et d'augmenter le sentiment de dignité nationale, de confiance et d'indépendance chinoise. C'est en grande partie cette dernière, dans ses aspects de promotion du patriotisme et de la solidarité sociale, qui a permis au PCC de jouer un rôle soutenu à la montée en flèche de l'économie chinoise.

Tout cela fait qu'aujourd'hui, les problèmes provenant d'un rapprochement des intérêts du Parti et de l'élite corporatiste montante, et la répression des libertés politiques sont vus comme étant un mal nécessaire pour assurer la continuité de la prospérité générale. C'est le prix à payer pour atteindre le but d'une croissance constante. C'est la réalisation d'une dominance économique et culturelle chinoise, le grand mandat historique que s'est donné le PCC.

La réforme légale en Chine et son impact international

Les réformes institutionnelles et juridiques de la Chine étaient évidentes dès les réformes de 1979 et ce processus s'est accéléré depuis 1996-1997. Toutefois, les obstacles qui freinent la résurgence d'un « État de droit socialiste » demeurent nombreux. Pour ce qui est de « l'État de droit tout court », le sujet n'est pas encore à l'ordre du jour.

Pour mieux comprendre l'impact international de la réforme, il faut d'abord évaluer les principaux acquis de la réforme et les obstacles qui demeurent entre la Chine et « l'État de droit ».

La modernisation juridique chinoise a eu un développement indéniable et elle représente une priorité politique. Elle s'appuie sur une oeuvre législative considérable, sur un effort important de formation des professions judiciaires et sur un recours toujours plus fréquent au droit et sur une autonomisation progressive de la justice.

Malgré tout, les obstacles - tant politiques, que culturels et économiques - à l'instauration d'un État de droit demeurent multiples et complexes. Parmi ceux-ci, trois se démarquent :

- Le droit en Chine est encore inachevé et reste subordonné à la règle du régime autoritaire du PCC ;
- Les ressources financières et humaines demeurent grandement limitées ;
- Les institutions judiciaires sont dépendantes et fragiles.

Le processus de modernisation du droit chinois, malgré qu'il soit long, inégal et plein d'embûches, se poursuivra et permettra des changements politiques plus profonds. Toutefois, les obstacles que nous venons de voir et surtout les structures politiques en place interdiront l'établissement d'un État de droit. Dans de telles circonstances, nous pouvons identifier trois impacts internationaux de la réforme légale chinoise :

- L'accroissement des pressions extérieures sur les sujets de démocratie, des droits de la personne et du droit des affaires ;
- Le développement de la coopération juridique internationale ;
- Une image internationale du droit chinois et de la réforme légale qui demeure controversée.

Les transferts de droit en Chine ou la concurrence des modèles juridiques

De nos jours, la Chine a recourt aux transferts de droit sur une base volontaire et intensive pour fonder les réformes du droit en cours. Plusieurs sinologues juristes occidentaux ont abordé le droit chinois des réformes en privilégiant l'influence croissante de la tradition de la *common law* en Chine. Toutefois, une lecture plus attentive des sources en langue chinoise permet d'identifier un renouveau important de la tradition romano-germanique. L'influence du modèle romano-germanique dans le droit chinois des réformes reste largement sous-estimée. Ainsi, sans nier l'influence de la *common law*, il est important de situer la part réelle d'influence du modèle romano-germanique comme source d'inspiration des réformes juridiques en cours.

De plus, avec une lecture plus attentive, nous apprenons que la *common law* fut en quelque sorte une rencontre forcée. Plusieurs juristes chinois ressentent la *common law* comme ayant été imposée à la Chine et continuent à l'associer aux États-Unis. D'un autre côté, la tradition romano-germanique est plutôt de type réception volontaire. La tradition romano-germanique a été importée en Chine par Shen Jiaben.

En étudiant la présence de la *common law* et de la tradition romano-germanique en Chine, nous apprenons tout d'abord la présence de plusieurs camps chez les juristes chinois :

- juristes civilistes, hostiles à tout emprunt à la *common law* ;
- juristes partisans d'une approche syncrétique, plutôt civilistes mais favorables à des emprunts à la *common law* (représentent le modèle dominant) ;
- juristes pro *common law*, hostiles à la tradition romano-germanique.

Le renouveau romano-germanique même s'il exerce une influence certaine et importante dans les réformes du droit chinois, ne possède cependant pas le monopole comme source d'inspiration. Les juristes chinois sont sensibles à l'importance de l'influence de la *common law* dans le monde et au fait qu'elle représente une autre grande tradition juridique occidentale à laquelle il faut emprunter mais, malgré quelques signes de fragilité du modèle romano-germanique, il ne s'agit pas ici d'un transfert intégral de la *common law* en Chine. Le maintien du modèle romano-germanique est favorisé par de puissantes raisons politiques, et il faut alors un travail de conciliation entre les traditions juridiques pour favoriser des transferts de droit au contenu véritablement recevable par les judiciaires chinois.

Ces deux modèles sont appelés à coexister comme source d'inspiration des réformes du droit chinois. Le processus des transferts de droit donne à la Chine l'opportunité de ressusciter un des vieux traits culturels, le syncrétisme.

La croissance : répercussions sur l'économie et l'environnement

La croissance économique et le développement de la Chine ont plusieurs effets sur sa politique en général. Plus spécifiquement, la croissance influence la sécurité énergétique et la gouvernance. De plus, il y a plusieurs risques qui sont associés à une croissance trop rapide.

Sécurité énergétique et la formulation de la politique étrangère de la RPC

Lorsqu'on parle de croissance, on parle aussi de sécurité énergétique, car la croissance ne peut se faire sans une ou plusieurs sources d'énergie. En Chine, le concept de sécurité

énergétique est passé d'une conception stratégique à une conception non traditionnelle basée sur l'énergie renouvelable. L'évolution de la sécurité énergétique a trois phases : la phase stratégique (accès aux ressources, diversité des approvisionnements et des sources énergiques, et une grande intervention de l'État), la phase néolibérale (basée sur les coûts économiques, les problèmes du « market failure », la coopération, et les réserves), et la phase non traditionnelle (qui inclut tous les cycles de l'énergie, dont le transport et l'extraction). La Chine, quant à elle, est passée d'une conception stratégique à une conception de plus en plus non traditionnelle.

On peut dénoter deux périodes énergétiques en Chine depuis 1993. De 1993 à 2003, l'accent était mis sur l'autosuffisance par le développement des ressources naturelles nationales, le contrôle des importations et des exportations, et l'établissement d'une réserve stratégique. En 2003, il y a un changement du concept de sécurité, et la Chine passe à la société de conservation. Cela inclut l'économie circulaire, donc le recyclage, la conservation, l'innovation, la régulation et les normes.

Pour ce qui est de la gouvernance, on trouve trois modèles pour la Chine. En premier lieu, il y a le modèle de l'État rationnel/unitaire. C'est la Chine qui fait face aux problèmes économiques et environnementaux, et qui pourra trouver des solutions à ces problèmes. Les problèmes les plus marquants sont un « 10-year lag », des problèmes d'investissements et la stabilité sociale.

Le deuxième modèle est celui de l'autoritarisme fragmenté. Ici, les nouveaux concepts de développement économique font partie d'une lutte de pouvoir. Il existe des conflits entre les bureaux et entre les bureaucrates, et certains concepts vont à l'encontre des intérêts des acteurs politiques et bureaucratiques. Donc, la réforme n'est pas très efficace.

Le dernier modèle est l'approche cognitive qui comprend quatre pistes plus intéressantes pour expliquer la gouvernance. Il est important d'analyser l'apprentissage (learning) comme concept. La différence entre les générations est aussi importante. D'une génération à une autre, les théories et les approches étrangères varient; ceci peut aider à expliquer l'évolution de la gouvernance. Il ne faut pas négliger non plus la « prospect theory » et l'effet des communautés épistémiques.

La stratégie commerciale de la Chine

D'un autre point de vue, la croissance économique chinoise peut être analysée par les risques et les opportunités qu'elle représente pour l'économie mondiale. Quelle est la place de la Chine dans les chaînes globales de l'offre (global supply chains) ?

De nos jours, les échanges peuvent être qualifiés d'intégratif. Il y a une désagrégation de la production. Ainsi, les exportations sont intégrées dans les chaînes mondiales de l'offre et les importations sont souvent utilisées dans des produits qui sont, par la suite, exportés. L'investissement direct étranger joue un rôle important dans ce contexte. Les investissements qui rentrent améliorent les capacités d'un pays à exporter et les investissements sortant permettent aux pays d'accéder à de nouveaux marchés.

Il y a quatre risques principaux qui émanent de la croissance économique chinoise :

- a) la surchauffe de l'économie et la croissance non-contrôlée;

- b) les réformes du secteur financier;
- c) les transformations de la culture de l'entreprise;
- d) la liberté administrative (managerial freedom).

Même si les trois premiers risques ne sont pas négligeables, c'est le quatrième qui est le plus important. Pour le moment, le PCC maintient un contrôle ferme sur le développement, ce qui se traduit par une stabilité politique. Cependant, la légitimité du PCC dépend d'une croissance économique rapide et soutenue. Présentement, le gouvernement micro-gère des questions économiques complexes et multiples. Tant que les entreprises et la population croient que la micro-gestion est la meilleure façon de transformer l'économie, cela ne pose aucun problème. Par contre, éventuellement, les complexités du développement surpasseront les capacités directives des officiels. Dans ce cas, des formes plus fluides de leadership seront nécessaires pour encourager la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Vers un ordre régional sinocentrique

La puissance de la Chine peut être explorée de diverses façons. Trois thèmes ont été explorés par les conférenciers : la politique étrangère, sa politique sur le libre échange et les accords commerciaux, et, finalement, la création d'une appartenance nationale.

La Chine et la sécurité régionale

Est-ce que la Chine a une nouvelle politique étrangère ? Il y a plusieurs périodes dans l'histoire chinoise qui représentent des changements de politique étrangère pour le pays. Il y a la période d'avant la crise financière asiatique (CFA) de 1997, pendant laquelle la politique étrangère était une prolongation de la politique intérieure. Il y a également eu un changement après le 11 septembre 1999 lors de la rencontre entre la Chine et les États-Unis. À partir de ce moment, il n'y a plus d'obstacle à la rentrée du pays à l'OMC.

De plus, il y a deux éléments qui affectent la politique étrangère chinoise : le maintien du temps long et le choc du 11 septembre 2001.

Pour les Chinois, tous les dossiers peuvent être traités en temps long, surtout avec l'administration Clinton en place aux États-Unis. Il n'y a pas d'initiative spectaculaire dans la région, mais la Chine rassure ses partenaires de l'ASEAN.

Le choc du 11 septembre 2001 et des actes terroristes vient heurter le plan du temps long. Il y a une difficulté de la part des Chinois à réagir aux événements et aux actions entreprises par les Américains. C'est pendant cette période qu'il y a une reprise de l'initiative : l'entrée dans l'OMC le 11 décembre 2001, la zone de libre échange avec l'ASEAN, la coopération avec la Russie, le 16^e congrès du Parti communiste qui entraîne un changement de leadership. Tout cela signifie peut-être une nouvelle politique étrangère.

Il y a une certaine multipolarité dans les actions chinoises. Elle admet l'hégémonie américaine, mais refuse trop de contraintes dans ses domaines vitaux (surtout en Asie), et elle joue un rôle dans le conflit de la Corée du Nord. En fait, c'est juste sur Taiwan que la Chine demeure inflexible.

La Chine et les accords de libre-échange

D'un point de vue économique, après l'ouverture initiale des échanges chinois, la Chine a entrepris de mettre en place des accords de libre-échange. C'était possible grâce à plusieurs facteurs. Il y avait l'adhésion de la Chine à l'APEC en 1971, suivie de la décentralisation de l'économie. En décentralisant l'économie et en laissant plus d'autonomie aux niveaux locaux, l'intérêt des investisseurs étrangers est devenu plus important. La CFA a aussi joué un rôle important. La crise n'avait pas beaucoup affecté la Chine puisque son économie était encore largement fermée. Elle a donc été en position de fournir des prêts à certains pays affectés par la crise. La Chine a donc été établie comme une puissance économique potentielle.

Après la crise, les accords préférentiels d'échange et les accords bilatéraux se sont démultipliés. C'est plus facile d'obtenir des résultats avec ces accords que dans les grandes organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce. ASEAN plus trois représentaient aussi plusieurs avantages pour la Chine, comme éloigner Taiwan du processus des accords préférentiels d'échange. Tous ces événements ont fait croître les échanges régionaux.

Une des conséquences des accords de libre-échange était l'intérêt, l'enthousiasme et la confiance que la Chine a commencé à démontrer pour la région. Elle joue aussi un rôle plus important dans l'intégration de la communauté économique régionale. Mais, puisque certains pays avaient peur que la Chine obtienne trop de pouvoir, elle a créé la zone de libre-échange ASEAN-Chine. Donc, même si la Chine évolue comme puissance économique régionale, elle ne le fait pas trop rapidement, car elle essaie de montrer aux autres pays que son but n'est pas d'être un « hégémon » régional.

Zheng Chenggong : l'utilisation et l'abus d'un personnage historique pour un agenda nationaliste

Lorsqu'on crée un ordre régional, chaque acteur essaie de générer un sens d'appartenance. Ceci peut être fait en utilisant des personnages historiques. Un exemple en Asie serait le cas de Zheng Chenggong. L'histoire réelle de sa vie demeure grandement inconnue. Toutefois, il est devenu un héros pour les Chinois, les Taiwanais, et même les Japonais.

Il existe au moins six différentes histoires sur cet homme. Pour Beijing, ce héros est devenu plus important depuis que la pression de régler la question du détroit de Formose est devenue plus urgente. Son image fut utilisée par les autorités chinoises depuis 1995. Pour les Minnans, une région ayant des liens proches à Taiwan, il est un héros régional qui a expulsé les Hollandais de Taiwan. À Taiwan, Zheng Chenggong est vu comme l'initiateur de l'indépendance taiwanaise, même s'il existe certaines divergences sur l'île quant à l'impact historique de ce personnage. Il est aussi un héros important au Japon puisqu'il en était natif. Finalement, la vision occidentale de cet homme est moins positive. En fait, il est perçu comme étant un pirate par les Occidentaux.

Tous ces éléments démontrent le fait que, même s'il n'existe pas une image unique de cet homme, l'histoire peut être manipulée par n'importe qui pour servir ses propres intérêts.

Donc, un grand passé historique peut naître de quelque chose qui ne s'est peut-être même pas passé.

La sécurité humaine et transformations sociales

La sécurité humaine et les transformations sociales seront abordées à partir de trois réalités différentes. La première est la crise agraire en Chine, la deuxième se résume à la transnationalisation de pratiques culturelles chinoises et la troisième concerne l'administration en ligne.

Réforme ou rébellion, la crise agraire en Chine

Les quinze dernières années ont progressivement montré le fossé qui existe entre les conditions sociales des villes et celles des campagnes. Pour renverser cette tendance, les politiques du gouvernement chinois doivent désormais se préoccuper davantage de la sécurité des personnes et de la stabilité sociale. De plus, le développement durable doit être adressé par le gouvernement, tant dans les milieux ruraux qu'urbains.

L'agriculture en Chine est en crise. La situation reflète des lacunes qui se situent du côté des stratégies mises en place par le gouvernement. Les objectifs qui avaient été fixés par le PCC n'ont pas été atteints et les attentes créées n'ont pas été comblées. Quatre variables responsables de la mauvaise condition actuelle sont soulevées, soit la gouvernance, les problèmes sociaux, l'environnement et, finalement, la façon dont on résout les problèmes. Du côté de la gouvernance, il est possible de pointer du doigt le soutien des politiques élitistes du PCC. Le PCC n'a en réalité aucune solution concrète pour sortir ses campagnes de leur misère actuelle. En ce qui concerne les problèmes sociaux, il y a celui des pensions de retraite, des soins de santé et de la population flottante grandissante. Les inégalités sociales témoignent d'un fossé toujours grandissant entre les riches et les pauvres. De plus, la disparité chinoise est en voie de devenir exemplaire en tant qu'une des sociétés les plus inégalitaires au monde.

Ce sont les structures du système qui doivent être changées. Deux points ici sont à souligner, celui du marché de l'agriculture qui se détériore et celui de la globalisation de l'économie. La réflexion est alors la suivante : comment l'agriculture chinoise technologique dépassée peut-elle être compétitive face à des concurrents étrangers qui ont les moyens et la technologie ? C'est impossible. Pour ce qui est de l'exploitation des terres arables, ce n'est pas toutes les régions qui en bénéficient. On assiste aussi à un niveau de chômage de plus en plus élevé. Ce phénomène touche également les villes, même malgré les efforts du gouvernement pour contrer cette tendance. Ajoutons que les paysans chinois sont trois fois plus taxés que les gens de la ville. C'est la bureaucratie qui subsiste grâce à ces prélèvements. Précisons aussi que le salaire moyen d'un paysan est de six yuans par jour, soit un peu moins d'un dollar canadien. Au niveau politique, les paysans ne sont pas représentés au congrès, c'est une des raisons pour lesquelles on accorde moins de soutien aux cantons.

En somme, on dénote une volonté du gouvernement de réduire les taxes. Toutefois, ceci ne pourra pas le sortir de la crise auquel il est confronté. Quatre points peuvent être soulevés pour tenir compte de la crise agraire en Chine et des défis de la gouvernance en Chine, soit le taux de chômage élevé en milieu rural, le besoin pressant de réformes politiques au niveau des cantons, le besoin d'élections démocratiques sur l'ensemble du territoire et, finalement, les subventions agricoles insuffisantes.

Le *qigong* chinois : enjeux économiques et transnationalisation des pratiques

Les effets de la globalisation en Chine peuvent être étudiés par le biais des enjeux économiques et de la transnationalisation des pratiques du *qigong*. Pour y arriver, trois éléments du *qigong* chinois sont retenus : l'aspect syncrétique, la marchandisation de la pratique et des idées, et, finalement, la transnationalisation des pratiques. Depuis que les réformes économiques ont entraîné l'ouverture au marché en Chine, on assiste à la prégnance des enjeux économiques au sein des phénomènes de recomposition religieuse.

En premier lieu, le syncrétisme religieux est décrit comme étant des rituels empruntés aux religions chinoises qui sont ensuite insérés dans les formes du *qigong*. Étant donné les positions défavorables du gouvernement chinois envers toute forme de religion, le *qigong* devient alors un lieu d'expression de tensions nationalistes et de tendances universalistes. Ce phénomène explique la motivation et les tendances des pratiquants. Le constat est donc que les exercices de santé mis de l'avant par le *qigong* servent de discours-écran pour occulter une dimension religieuse.

En deuxième lieu, les aspects de la marchandisation de la pratique et des idées se produisent à différents niveaux, notamment les paiements de consultation, stages, cours, matériels d'apprentissage et consultations thérapeutiques. Les enjeux économiques autour des activités de *qigong* sont importants mais difficiles d'accès, puisque ces activités sont parfois clandestines. En effet, les pratiques ne sont pas toujours officielles, étant donné les répressions possibles. Toutefois, il existe des petits arrangements possibles avec la bureaucratie chinoise, ce qui reflète les ambiguïtés des positions officielles vis-à-vis des *qigong* religieux. En ce sens, il est intéressant de noter que certains médecins sont maîtres de *qigong* et donc fonctionnaires employés de l'État. L'observation est alors la suivante : il y a collusion dans le système de santé post-socialiste qui, d'une part, encourage l'autofinancement pour perdurer et, d'autre part, des intérêts économiques au profit d'une institution publique qui ne redistribue pas la plus-value à ses employés et ceux d'une entreprise privée. L'hôpital fonctionne ici comme une entreprise privée. En Chine populaire, le *qigong* s'est polarisé autour d'enjeux sociopolitiques, tandis qu'au niveau global, il s'est transformé en marchandise à dimension spirituelle.

Le *qigong* transnational se réfère à la marchandisation des pratiques, à un processus de privatisation de la santé en Chine et dans un processus d'insertion des populations chinoises dans une dynamique internationale de production et de consommation mercantile du bien-être. En somme, la globalisation de ces pratiques chinoises néotraditionnelles relève d'un ensemble d'interactions complexes au niveau local, national et transnational. Les pratiques mettent en lumière une double logique, soit l'une visant la transnationalisation des pratiques et à l'autre visant l'insertion des pratiques dans les sociétés d'accueil. Cette tendance est favorable à la « globalisation ».

L'administration en ligne et ses défis en Chine

Les défis de la gouvernance en Chine et leurs impacts internationaux sont soulevés également par l'ensemble des services gouvernementaux accessibles par l'intermédiaire d'Internet, communément appelé l'administration en ligne.

Les questions posées sont alors les suivantes : est-ce que la nouvelle technologie de l'information et de la communication soutient davantage la démocratie ? Est-ce qu'elle est bénéfique au PCC ? Est-ce qu'on n'est pas en train de mettre sur pied une nouvelle façon de gouverner ou même d'interagir entre le gouvernement et ses citoyens ? Cette technologie met en doute la capacité d'un État autoritaire à bien maîtriser la diffusion de l'information. Le résultat serait-il une fragmentation des structures du pouvoir ? Cette thématique souligne que l'administration en ligne donne lieu à de nouvelles problématiques, et ce, tant au niveau de la surveillance de l'information et de la gouvernance que de la légitimité du système politique. D'autre part, ce nouveau moyen d'accès à l'information entraînera une meilleure gouvernance et encouragera un développement durable.

La société civile

Quel sens faut-il donner à la prolifération des ONGs en Chine et au soutien officiel qui leur est accordé ? Doit-on y voir l'émergence d'une société civile capable de former une citoyenneté démocratique ou une stratégie plus sophistiquée de la part du Parti pour mobiliser la population ?

L'ACDI en Chine

Les trois perspectives précédentes sur les transformations sociales amènent également un questionnement sur la société civile. Est-ce qu'il y a une société civile en Chine ? La question est loin de faire l'unanimité. Malgré ces divergences, on utilise ce concept pour rendre compte des développements et des changements sociaux en Chine. En effet, l'émergence d'une société civile est liée à une situation de crise. De plus, il existe bel et bien des organisations indépendantes de l'État chinois. On constate aussi dans ce pays que la société civile n'est pas toujours en opposition aux politiques de l'État, même si parfois il y a divergence d'opinion.

Par exemple, l'Agence canadienne de développement internationale travaille depuis 1982 avec le gouvernement chinois. L'approche actuelle du gouvernement canadien se résume à un dialogue avec le gouvernement chinois établi sur l'entente mutuelle et l'aptitude au développement. L'ACDI cherche ainsi à établir un lien de confiance où l'on favorise le partage des connaissances et l'expérience des experts chinois et canadiens. Le résultat est une approche personnalisée des besoins en Chine.

Les objectifs de l'ACDI sont la croissance équitable, la durabilité de l'environnement et des droits de la personne, le développement démocratique et la bonne gouvernance. Ce dernier point touche trois éléments qui se renforcent mutuellement, soit la démocratie, les droits et la gouvernance. L'ACDI vise à intégrer ces trois éléments avec des programmes de « renforcement des capacités » ou avec des accords internationaux. De plus, l'Agence canadienne cherche à encourager un État de droit en Chine. Les buts sont de faire respecter les droits des femmes et des hommes, d'atteindre des objectifs sociaux, environnementaux et économiques et, finalement, de faciliter l'intégration de la Chine dans le système global.

L'accent est donc mis sur l'accès à des institutions judiciaires et législatives qui répondent aux exigences et à des normes approuvées internationalement.

La sécurité sociale dans les campagnes et les ONGs transnationales

Si la lutte à la pauvreté a été l'apanage des autorités publiques dès 1949, à partir de 1978 le désengagement graduel de l'État dans l'activité économique a entraîné une remise en question du rôle des autorités publiques dans la fourniture de services sociaux.

De nombreux chercheurs chinois invités par les autorités politiques à réfléchir sur ces questions affirment que la Chine ne peut offrir de régime de sécurité social universel et ont tenté de re-définir les rôles respectifs de l'État et des diverses composantes de la société : individus, communautés, entreprises, et société civile dans la fourniture de services sociaux. Plusieurs projets-pilote allant dans ce sens ont été lancés par le gouvernement central afin d'évaluer la faisabilité de ces alternatives politiques.

Ces expériences se sont révélées très limitées : le gouvernement n'est pas encore parvenu à généraliser à l'ensemble du pays une politique uniforme. Ces lacunes ne s'expliquent qu'en partie à cause des intérêts divergents des provinces, des différents paliers de gouvernements ou des différents organes gouvernementaux. Ces hésitations reflètent le manque d'unanimité au sein de la communauté épistémique internationale concernée par ces questions, laquelle ne parvient pas non plus à se mettre d'accord sur les politiques à adopter. Nonobstant ces hésitations, on peut noter quelques tendances.

Notamment, les décideurs semblent favoriser le régime résiduel de politique sociale adopté aux États-Unis au détriment de tout autre modèle de politique sociale. Ce modèle, hostile à l'intervention de l'État dans la vie économique et basée sur l'effort personnel et le recours au secteur privé, privilégie l'action des milieux communautaires et des entreprises. Cet aspect pose cependant problème lorsque les entreprises privées et les milieux communautaires se montrent incapables d'accomplir ce qui est attendu d'eux.

Dans le contexte des États-Unis une telle contrainte a débouché sur un appel aux organisations fidéistes : une approche peu susceptible de recevoir du soutien en Chine. Même si le gouvernement semble se rapprocher des organisations non gouvernementales, sociétés philanthropiques et associations de charité d'inspiration religieuse, une telle approche ne fait pas l'unanimité. Ces hésitations sont particulièrement visibles au niveau des politiques locales.

En dernière analyse, cependant, le gouvernement chinois est susceptible d'accepter de plus en plus l'activité de ce type d'organisations tant qu'elles ne remettent pas en question les conditions sociales et économiques dominantes, et donc, ne posent pas de problème politique.

Le changement des relations de pouvoir : relations entre État et ONGs en Chine

Aborder la question de la société civile peut se faire à partir de l'étude de l'interaction entre les ONGs et le gouvernement chinois. Cette interaction est bien particulière à cause du régime autoritaire en place. La crise environnementale majeure dont fait face le gouvernement chinois a mené à une prise de conscience. En effet, l'État ne peut à lui seul résoudre tous ses problèmes environnementaux. Le rapport entre l'État et la société civile est donc défini par ce contexte de précarité.

La stratégie du gouvernement a donc été de faire appel aux ONGs spécialisées sur l'environnement (ONGE) pour l'aider à trouver une solution à ses problèmes. Cette méthode

a eu pour conséquence d'établir un espace politique entre le gouvernement chinois et la société civile. Ainsi, le pouvoir se décentralise tranquillement, puisqu'il partage avec les ONGES des responsabilités qui lui étaient auparavant réservées. La relation entre l'État et la société civile s'en trouve dès lors modifiée. En effet, la Chine passe d'un modèle où l'État dominait les relations à un autre où la coopération avec la société civile est incontournable. Ce dernier modèle s'apparente à celui de l'Europe de l'Est post-soviétique.

En somme, l'échec du gouvernement chinois en matière d'environnement dénote une faiblesse du PCC ainsi qu'une aptitude croissante des ONGES à confronter cet État faible. À long terme, une confrontation entre société civile et État est probable. Cette hypothèse se fonde sur le nombre d'ONGES qui ne cessent d'augmenter ainsi que sur leurs oppositions aux politiques de l'État.

Les frontières de la « Grande Chine »

La réinstauration et la préservation de la « Grande Chine » comporte plusieurs embûches. Les questionnements que soulèvent les cas du peuple ouïgour, du statut de Hong Kong et de la situation de Taiwan demeurent au centre de ces embûches.

Identité nationale chez le peuple ouïgour

Après les attentats du 11 septembre 2001, le contexte de lutte antiterroriste a fait resurgir le cas de la minorité musulmane turcophone ouïgoure du Xinjiang. Cette minorité aux identités multiples représente un mouvement indépendantiste face à la Chine centralisatrice.

Selon le PCC, les nombreuses actions violentes provenant de la région du Xinjiang proviendraient du fait d'une connivence entre des mouvements séparatistes et Al Qaïda. Le PCC voudrait bien démontrer que ces actions sont une menace non-seulement pour la Chine, mais aussi pour la stabilité mondiale et surtout régionale. Peut-on alors croire à un lien entre les séparatistes ouïgours et Al Qaïda ?

Suite à une étude des revendications ouïgoures, nous pouvons identifier quelques tendances. D'abord c'est un fait que les minorités s'organisent pour lutter, mais il n'y a toutefois pas d'organisation centrale pour effectuer cette lutte. Il y aurait plus d'une vingtaine de mouvements séparatistes ouïgours. Cette volonté de lutte menace l'unité chinoise et la domination Han, qui tente de « civiliser » les Ouïgours.

Nous pouvons identifier deux visions importantes de la vision séparatiste ouïgoure. D'abord, le nationalisme religieux qui réclame une indépendance complète et un lien à une entité islamique promue par Al Qaïda. Malgré que quelques groupes extrémistes adhèrent à cette vision, elle provient en grande partie du discours chinois.

De l'autre côté, le nationalisme libéral représente plus fidèlement une majorité silencieuse qui réclame l'autonomie politique. Les Ouïgours revendiquent un changement drastique dans les pratiques chinoises face aux Ouïgours. Ils demandent au gouvernement chinois de respecter ses promesses quant à l'autonomie des minorités en Chine. Ils réclament des changements dans les politiques du PCC pour faire face aux violations des droits humains, à la dégradation de l'environnement, à la croissance des inégalités économiques, au manque d'emplois ainsi qu'à la croissance incessante de la migration Han.

Même s'il est difficile d'identifier une stratégie clairement définie unissant toutes les organisations ouïgoures, les tendances du PCC à englober celles-ci sous une même bannière - ce qui leur permet d'adopter des politiques culturelles et religieuses répressives - favorisent, à la fin, une radicalisation du mouvement séparatiste ouïgour. En effet, le mouvement se radicalise de plus en plus et l'islam devient un refuge en réaction à la répression.

Hong Kong self-rule

Pour plusieurs, Hong Kong représente le premier pouvoir autonome international d'après Guerre froide. En fait, l'autonomie de Hong Kong est caractérisée par le régime « un pays, deux systèmes ». Où en est l'expérience de Hong Kong aujourd'hui ? Quelques faits retiennent l'attention.

D'abord, il faut savoir que l'une des principales fonctions du « un pays, deux systèmes » est de renforcer le capitalisme. À Hong Kong, l'économie oriente le discours. L'économie patriotique reste dominante, mais il semble tout de même qu'on assiste à l'émergence d'un pluralisme.

Le « un pays, deux systèmes » perpétue le *statu quo*, mais celui-ci semble être perturbé par moment. On assiste présentement au développement de groupes culturels ou autres qui demandent une plus grande autonomie pour Hong Kong.

De plus, les effets contemporains d'un gouvernement autonome tendent à renforcer et protéger les membres les plus influents de la communauté de Hong Kong et leurs alliés.

Finalement, Hong Kong dans le « un pays, deux systèmes » subit de nombreuses contraintes économiques. Toutefois, c'est l'autonomie politique qui fait face aux plus grandes contraintes, sans cependant être totales. Il demeure toujours quelques mesures démocratiques en place.

Les relations Chine-Taiwan

Dans la situation entre la Chine et Taiwan, la notion de *statu quo* tend à minimiser les changements en cours dans le détroit de Formose et en Asie de l'Est. Les limites analytiques de cette notion mettent l'accent sur l'idée d'équilibre au moment où l'on assiste à l'éclosion d'un nouvel ordre régional, et ils tendent à ignorer le fait que les militaires tendent à s'opposer aux dynamiques économiques et politiques en cours dans le détroit. De plus, plusieurs paradigmes contribuent à ce blocage analytique :

- les processus d'intégration économique diminuent les tensions ;
- l'équilibre des forces amène des solutions diplomatiques aux conflits ;
- le choc des civilisations ramène l'idée de la guerre comme étant non seulement possible mais inévitable.

Cette situation bloque toutes réelles réflexions sur les possibles conséquences d'une montée des tensions sur l'ordre régional. De nouvelles méthodes peuvent être utilisées pour mieux comprendre les tensions dans le détroit de Formose.

Nous pouvons analyser les tendances conjoncturelles en observant les différentes fluctuations de tension sur une ligne constante de *statu quo* dans une période de temps donnée. Mieux encore, nous pouvons analyser la situation par l'ordre structurel pour démontrer la venue d'un point de rupture.

Plusieurs faits démontrent que la situation entre la Chine et Taiwan va peut-être bientôt provoquer une rupture. Une courte description de ces faits nous permettra, par la suite, de faire une courte analyse de la situation.

Effervescence politique à Taiwan :

- L'élection de Chen Shui-bian, en mars 2004, renforce la coalition autonomiste et lance l'opposition dans le désarroi ;
- Une consolidation du mouvement autonomiste est probable aux législatives de décembre 2004 ;
- Les Taiwanais sont de plus en plus convaincus de l'appui militaire américain.

La montée en confiance de la Chine :

- Le miracle économique ;
- La modernisation de l'armée ;
- La réaffirmation de l'importance de la réunification ;
- Le PCC est certain que Chen Shui-bian à l'intention de réaliser l'indépendance de Taiwan ;
- Le PCC critique l'ambiguïté des Américains ;
- La Chine se laisse de plus en plus tenter vers une politique plus musclée par rapport à Taiwan.

Nous assistons alors à une confrontation d'une indépendance rampante versus une politique de plus en plus musclée. L'ambiguïté américaine dans le détroit de Formose porte les Taiwanais à se convaincre d'un appui américain, ce qui les encourage à adopter une stratégie d'indépendance rampante. D'un autre côté, cette même ambiguïté américaine fait croire aux Chinois que les Américains sont de mauvaise foi, ce qui les pousse vers une politique plus musclée dans la région. Cette situation, si elle perdure, provoquera inévitablement un point de rupture où il sera impossible d'éviter un conflit.